



Communiqué de presse

septembre 2025

Normandie Carbone, l'appel à la décarbonation 100 % normand

Dans un contexte d'opportunités croissantes liées à la décarbonation des activités économiques, la Région Normandie franchit une nouvelle étape avec le lancement de Normandie Carbone, un dispositif inédit piloté par l'AD Normandie, au service de la compétitivité des entreprises régionales.

« *A travers ce nouveau dispositif, la Région souhaite accompagner les entreprises normandes dans la décarbonation de leurs activités. Au-delà de la réglementation imposée par l'Etat, c'est aussi une opportunité pour nos entreprises de réduire leurs coûts et de renforcer leur compétitivité. Avec Normandie Carbone nous leur offrons un cadre clair, transparent et certifié, ainsi qu'un soutien financier pour franchir le pas. En agissant dès maintenant, nos TPE, PME et industries se donnent les moyens de rester en avance, de sécuriser leurs marchés et d'attirer de nouveaux talents. La Normandie, terre d'innovation et d'industrie, doit être à l'avant-garde de la transition bas carbone » explique Hervé Morin, Président de la Région Normandie.*

En s'engageant dans une transition bas carbone, les entreprises ne se contentent pas de réduire leur empreinte carbone :

- Cette démarche stratégique leur permet de **diminuer leurs coûts et de renforcer leur position sur le marché**, en développant un **avantage concurrentiel durable**.
- En anticipant les évolutions réglementaires et en répondant aux exigences croissantes des donneurs d'ordres, **elles sécurisent leur activité** et assurent leur conformité.
- Une telle approche favorise également **l'identification des vulnérabilités et des opportunités** liées au changement climatique, offrant ainsi une vision plus **résiliente de leur développement**.
- Cet engagement valorise **leur marque employeur**, ce qui constitue un levier majeur pour attirer et fidéliser de nouveaux talents.





Une démarche en 4 étapes : encadrée, transparente et certifiée

www.normandie-carbone.fr



Une trentaine de prestataires normands spécialisés dans l'accompagnement à la décarbonation a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AD Normandie en 2024.

Ces prestataires certifiés selon les outils et méthodes **Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)** et **ACT Pas à Pas**, permettent aux entreprises de réaliser une évaluation complète de leurs émissions de GES générées par leurs activités. Ils les aident à identifier les sources d'émissions et à mesurer leur impact environnemental.

Après un **Bilan Carbone®- GES**, la méthode **ACT Pas à Pas** (financée par l'ADEME et le Pacte Industrie) guide les entreprises dans la construction d'une stratégie de décarbonation et la mise en œuvre d'un plan d'actions réaliste.



Des entreprises déjà mobilisées et engagées

« Normandie Carbone nous a permis, simplement et efficacement, d'investir dans deux véhicules supplémentaires roulant au biogaz. Ce soutien réduit nos coûts à long terme et accélère notre transition vers une logistique plus propre. »
Kamran RIAZ, Dirigeant d'Alpak Transports





« Grâce à ce dispositif, nous avons pu investir dans une pompe à chaleur. Cet accompagnement proposé par l'AD Normandie, avec son offre de services Normandie Carbone va nous permettre d'alléger notre facture énergétique et de renforcer la durabilité de nos installations. » Tom LEVACHER, Directeur Groupe LEVACHER

Des financements Région Normandie pour les prestations de conseil et les investissements

www.normandie-carbone.fr

- Les prestations de conseil, comme le bilan carbone et le bilan GES, peuvent être subventionnées à hauteur de **50 %** pour les TPE et PME (sous réserve d'éligibilité).
- La Région Normandie accompagne également les entreprises dans les investissements nécessaires à leur transformation :
 - **Financement du surcoût** lié à un investissement de décarbonation par rapport à une solution classique et carbonée.
 - **Fonds pour une Transition Juste** : soutien aux impacts négatifs de la transition, accompagnement des projets d'innovation et d'investissement pour la décarbonation des chaînes de valeur de la chimie et du verre, ainsi que pour la diversification de l'industrie normande dans l'économie circulaire, la chimie verte, l'hydrogène vert, la capture et le stockage de CO₂.

Contact presse :

Ericka Norgren – ericka.norgren@adnormandie.fr – Tél. 06 02 00 98 93

